

Mon stage de fin d'études, à l'école Polytechnique de l'Université de Tours en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, a été réalisé au sein du Bureau d'études Parours à Melle à proximité de Niort (79). Cette entreprise réalise des missions d'intérêts publics et privés dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement, le paysage et l'environnement. Ainsi, j'ai pu travailler sur l'intégration des enjeux environnementaux au sein des documents d'urbanisme.

Dans le présent document, sera présenté mon retour d'expérience sur les missions que j'ai pu réaliser au sein du bureau d'études, les compétences que j'ai acquises ainsi que celles qui m'ont fait défaut.

Missions et compétences mobilisées

Mission 1 : Réalisation de la Trame Verte et Bleue

Ma première mission a été de réaliser une partie du travail sur la Trame Verte et Bleue à l'échelle de cinq communes de l'estuaire de la Gironde. L'objectif de ce travail étant l'identification des enjeux environnementaux majeurs pouvant jouer un rôle dans le réseau écologique de la commune.

Cette mission a mobilisé mes compétences en analyse environnementale par photo interprétation. En effet, l'ensemble du travail a été réalisé à partir de photos aériennes. Les éléments recensés ont été retranscrit sous un logiciel de dessin assisté par ordinateur (Autocad). Ainsi, j'ai également pu approfondir mes connaissances dans le domaine de la cartographie.

Enfin, je me suis déplacé sur le terrain pour vérifier l'exactitude des éléments recensés. Ceux-ci m'ont permis de développer mes connaissances environnementales notamment en botanique.

L'ensemble de ces travaux m'ont globalement permis de mieux comprendre l'importance des éléments naturels d'un territoire mais également d'appréhender le regard critique des locaux sur ceux-ci. En effet, la confrontation des points de vue (environnementaliste/agriculteur/locaux) est constamment présente et engendre parfois quelques remises en question. L'identification des intérêts divergents face à ces enjeux a été quelque chose de nouveau, d'enrichissant et d'acquis au travers de cette mission.

Mission 2 : Application cartographique de la loi Littoral

Cette mission concerne les mêmes communes que la mission précédente. L'objectif étant de cartographier sur chaque territoire les composantes de la loi littoral. Cette mission m'a permis de découvrir la loi Littoral et les enjeux réglementaires associés.

L'essentiel du travail étant cartographique, j'ai pu approfondir mes compétences dans l'utilisation de logiciel de dessin assisté par ordinateur notamment la mise en forme et l'impression des différentes cartes.

L'ensemble des éléments cartographiés ont été soumis à approbation par la communauté de communes et l'équipe communale. Les avis ainsi recueillis ont permis d'améliorer mon travail jusqu'à la version finale intégrée au document d'urbanisme. J'ai donc pu mobiliser quelques compétences relationnelles essentielles à la réalisation conforme de ce document.

Mission 3 : L'étude des potentialités écologiques des milieux

Ce travail fait suite à la cartographie des éléments de la Trame Verte et Bleue. L'objectif de la mission étant d'identifier de manière précise les milieux à enjeux environnementaux au niveau de chaque commune de l'estuaire de la Gironde. Au niveau du Plan Local d'Urbanisme, ces milieux feront l'objet d'une protection ou d'une valorisation particulière.

Pour cela, j'ai effectué de nombreux déplacements sur le terrain. En effet, chaque milieu à enjeux est identifié lors de ces investigations. J'ai donc pu mobiliser l'ensemble de mes compétences d'environnementaliste comme l'identification des milieux, de la faune et de la flore. Cela a été très enrichissant et formateur car certains des milieux, espèces animales ou végétales identifiés m'étaient totalement inconnus.

Après le travail d'identification des enjeux sur le terrain, j'ai réalisé des dossiers d'analyses de chaque milieu, leurs menaces et les pistes de réflexion quant à leur préservation. Pour cette partie, il a fallu que je développe mon sens de l'analyse et la mise en exergue, par écrit, de mes résultats tout en sachant qu'il fallait que je modère et adapte mes propos au futur destinataire du document. Cela a été pour moi assez difficile car j'étais beaucoup trop dénonciateur. Il a fallu que j'adapte mon discours pour que le dossier traduise au mieux les enjeux environnementaux sans insister sur les effets négatifs de l'agriculture.

Mission 4 : Réalisation d'une partie du dossier d'Evaluation Environnementale

Aujourd'hui, les communes possédant sur leur territoire des zonages de protection ou d'inventaire de la biodiversité sont soumises à la réalisation d'un dossier d'évaluation environnementale lors de la rédaction du Plan Local d'Urbanisme. L'analyse concerne l'ensemble des parcelles identifiées comme urbanisables au Plan Local d'Urbanisme en cours de rédaction. L'objectif principal du dossier est d'évaluer l'impact de chaque projet d'urbanisation sur l'environnement et de proposer des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation.

Pour cela, j'ai effectué de nombreux déplacements sur le terrain pour recenser l'ensemble des éléments pouvant jouer un rôle positif pour la biodiversité. Cette mission a de nouveau développé mes compétences en botanique mais également au niveau de l'entomofaune et plus spécifiquement les lépidoptères.

Ainsi, sur chaque parcelle, sont identifiés des éléments naturels qu'il est indispensable de prendre en compte et de protéger. Cette activité a encore développé mon sens de l'analyse environnementale et d'identification du potentiel environnemental de chaque parcelle.

Enfin, après avoir identifié les enjeux environnementaux, j'ai évalué les impacts notables éventuels du projet sur chaque parcelle. Une fois ceux-ci recensés, j'ai proposé quelques mesures d'évitement et de réduction. J'ai de nouveau approfondi mes connaissances car c'était l'une des premières fois que je réalisais ce genre de travail.

Tous ces écrits suivent une trame et sont imposés par le code de l'environnement. J'ai ainsi pu découvrir toutes les obligations au niveau de la hiérarchie du dossier et des termes à employer pour la réalisation de celui-ci. Cette activité a été l'une des plus enrichissantes pour moi car j'ignorais l'ensemble des démarches à appliquer.

Mission 5 : Réalisation d'analyses paysagères

J'ai également pu réaliser des analyses paysagères sur les quatre communes de l'estuaire de la Gironde citées ci-dessus. Cette étude avait pour objectif d'identifier les différentes entités paysagères présentes sur le territoire et de mettre en évidence leur intérêt. Une fois le travail réalisé, il sera injecté dans le dossier d'état initial de l'environnement et aura pour vocation de renforcer la protection des éléments paysagers importants.

Pour cela, j'ai mobilisé mes connaissances déjà acquises en analyse paysagère. Celles-ci ont pu être approfondies notamment en ce qui concerne la représentation cartographique des éléments analysés. Ainsi, j'ai pu améliorer la prise en compte du paysage par l'équipe communale.

La mission exercée a été pour moi très formatrice notamment au niveau des outils de protection et de l'impact d'une telle analyse sur un territoire. En effet, au sein du Plan Local d'Urbanisme, le paysage est un élément prépondérant et fait l'objet d'une préoccupation toute particulière.

Mission 6 : Réalisation des dossiers d'études au cas par cas

Ce dossier est issu d'une obligation réglementaire. Il est constitué des éléments structurants de l'état initial de l'environnement. Il a pour objectif de faciliter la lecture des enjeux d'un territoire par les organismes étatiques receveur du dossier. L'objectif final est donc de mesurer les impacts du document d'urbanisme sur le territoire.

Cette expérience a été pour moi une découverte car j'ignorais l'existence d'un tel document. J'ai ainsi pu améliorer mes connaissances juridiques.

Retour d'expérience :

Dans l'ensemble, cette expérience en bureau d'études a été très enrichissante. J'ai pu apprendre et approfondir mes connaissances en environnement. Cela m'a conforté dans mon choix de travailler dans ce domaine d'études.

J'ai également pu appréhender les exigences du milieu professionnel au niveau de la qualité de rendu que ce soit au niveau écrit ou visuel. Ceci m'a permis de devenir beaucoup plus pertinent dans mes écrits et exigeant au niveau de la forme.

Le travail en bureau d'études m'a permis de m'organiser au mieux pour faire face à la charge de travail constante et importante. J'ai également pu assister et observer tout l'aspect relationnel indispensable dans notre métier.

L'ensemble des obligations réglementaires et contraintes administratives a été pour moi une découverte. En temps que futur diplômé, j'ignorais l'existence de telles obligations. La découverte de celles-ci m'a permis d'être d'autant plus rigoureux.

L'ensemble des travaux cartographiques m'ont permis d'approfondir l'utilisation des logiciels mais également de bien choisir et ordonner les informations représentées. Ces supports visuels sont indispensables à la compréhension des mes travaux, il fallait donc que je sois très précis et clair dans mes réalisations.

Pour finir, la confrontation des avis divergents au niveau des enjeux environnementaux a été pour moi très formateur. En effet, j'ai pu appréhender les regards de chaque acteur face à l'environnement et les compromis à faire en tant qu'environnementaliste. J'ai été déçu par la réaction de certains trop peu sensibilisés par les enjeux et attachés à leurs intérêts personnels. Mais j'ai pu apprendre à modérer mes propos et laisser passer des messages moins dénonciateurs et plus médiateurs.